

Am a
Article 3 (8)

AMENDEMENT

Loi modifiant la Loi sur le Musée des Beaux-Arts *de Montréal*

PROJET DE LOI N° 81

ARTICLE 3

Modifier l'article 8 introduit à l'article 3 du projet de loi :

par le remplacement de «^{am} doit tendre à une» par « atteindre la zone de »

rejeté avec